



Bruxelles, le 28 juillet 2022

CM 4099/22

AVIATION
ICAO
RELEX

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: isabelle.besson@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 8212

Objet: **Procédure écrite exigeant une réponse pour jeudi 28 juillet 2022 à midi HEC (heure de Bruxelles) par courrier électronique à l'adresse avia-mar@consilium.europa.eu**

Préparation de la 41^e session de l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale

- Approbation
 - = Fin de la procédure écrite
-

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 4098/22 du 26 juillet 2022 a été clôturée le 28 juillet 2022.

Toutes les délégations ont répondu "oui" à chacune des questions. Il résulte de la procédure écrite que le Conseil a approuvé le parrainage du document de travail figurant dans le document ST 11482/22.

Le secrétariat du Conseil saisit cette occasion pour remercier les délégations de leur aimable coopération.